

Laitue d'eau

Pourpier de Madagascar, pistie

Nom scientifique *Pistia stratiotes***Synonymes****Famille** Araceae

Photos: CBNM (J.Hivert) - Wikimedia commons (Kristjan / Keisotyo CC3.0)

DESCRIPTION

- Allure générale** Herbacée flottante aquatique à feuilles en rosette. Racines fasciculées pouvant atteindre 50 cm de long.
- Feuilles** Feuilles spongieuses, simples, toutes hors de l'eau. Les feuilles sont spatulées avec des nervures longitudinales. Elles sont de couleur vert clair, couvertes de poils courts comme du velours et peuvent atteindre 15 cm de long.
- Fleurs** Fleurs petites, très discrètes car cachées par des spathes ressemblant à une feuille, peu nombreuses et unisexuées, asymétriques, velues à l'extérieur et glabres à l'intérieur.
- Fruits** Fruits qui ressemblent à une petite baie ovale de 6 à 10 mm de long et 3 à 6 mm de large, à paroi mince, contenant 4 à 12 graines.
- Graines** Graines très nombreuses mesurant 2 mm environ. Ovoïde ou oblongue, au sommet tronqué et déprimé en forme de disque. Tégument rugueux, de couleur brun sombre.
- Caractéristiques** Elle flotte et dérive à la surface de l'eau formant des peuplements monospécifiques denses. Plante en rosette dense et stolonifère.

**ÉCOLOGIE****Mode de reproduction**

Principalement végétative par rejets des stolons ou de fragments de plantes. Elle produit aussi des graines.

Mode de dissémination

Cette plante se dissémine principalement par voie aquatique. Les bateaux participent souvent à la propagation d'une zone à l'autre. L'homme est également un vecteur important de propagation (horticulture, aquariophilie).

Conditions de développement

Se rencontre dans les zones humides, les lacs et les zones à faible courant des cours d'eau. Préfère les eaux légèrement acides, entre 22 et 30°C.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Source: Mascarine Catediana

Aire d'origine Pantropicale

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion Espèce introduite à la fin du 18ème et devenue très abondante dans toutes les étendues d'eau douce littorales de l'île. Elle est généralement en mélange avec *Eichhornia crassipes*. Dans certaines situations, comme l'Étang du Gol, elle arrive à recouvrir, avec *E. crassipes*, la totalité de la surface d'eau libre.

Monde Espèce d'origine inconnue mais qui a déjà colonisé tous les continents en zone subtropicale et tropicale. Elle est aussi utilisée comme plante ornementale dans les bassins et les aquariums.

Sites à consulter:

<http://www.issg.org> <http://eee.plantnet-project.org> <http://idao.cirad.fr>
<http://www.hear.org/pier> <http://www.eppo.int> <http://keys.lucidcentral.org>
<http://plants.ifas.ufl.edu>

IMPACTS

Les peuplements bloquent les cours limitant la navigation et la pêche. Ils modifient les écosystèmes par asphyxie des milieux et blocage de la lumière ce qui empêche la photosynthèse. La surface colonisée et la biomasse peuvent doubler tous les 10 à 15j. Une perte importante de biodiversité est observée dans les milieux envahis, notamment pour la faune aquatique (acidification du milieu, réduction de l'oxygène de l'eau, eutrophisation par décomposition massive des vieilles feuilles, réduction drastique de la lumière, accumulation de métaux lourds par la suite relâchés dans le milieu).

Lors d'événements climatiques importants accompagnés de fortes pluies, ces étangs littoraux et estuariers évacuent dans l'océan d'énormes matelas de plantes flottantes qui représentent un danger pour la navigation et viennent polluer les lagons et les plages voisines.

La forme de la plante permet à l'eau de stagner dans les feuilles ce qui constitue un gîte favorable au développement des moustiques.

USAGES



Plante ornementale de bassin. La grande capacité d'absorption des racines fait d'elle une plante-filtre dépolluante (phytorémédiation).

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette plante aquatique fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier mais d'actions ponctuelles de contrôle et d'éradication, en particulier sur l'Étang du Gol.